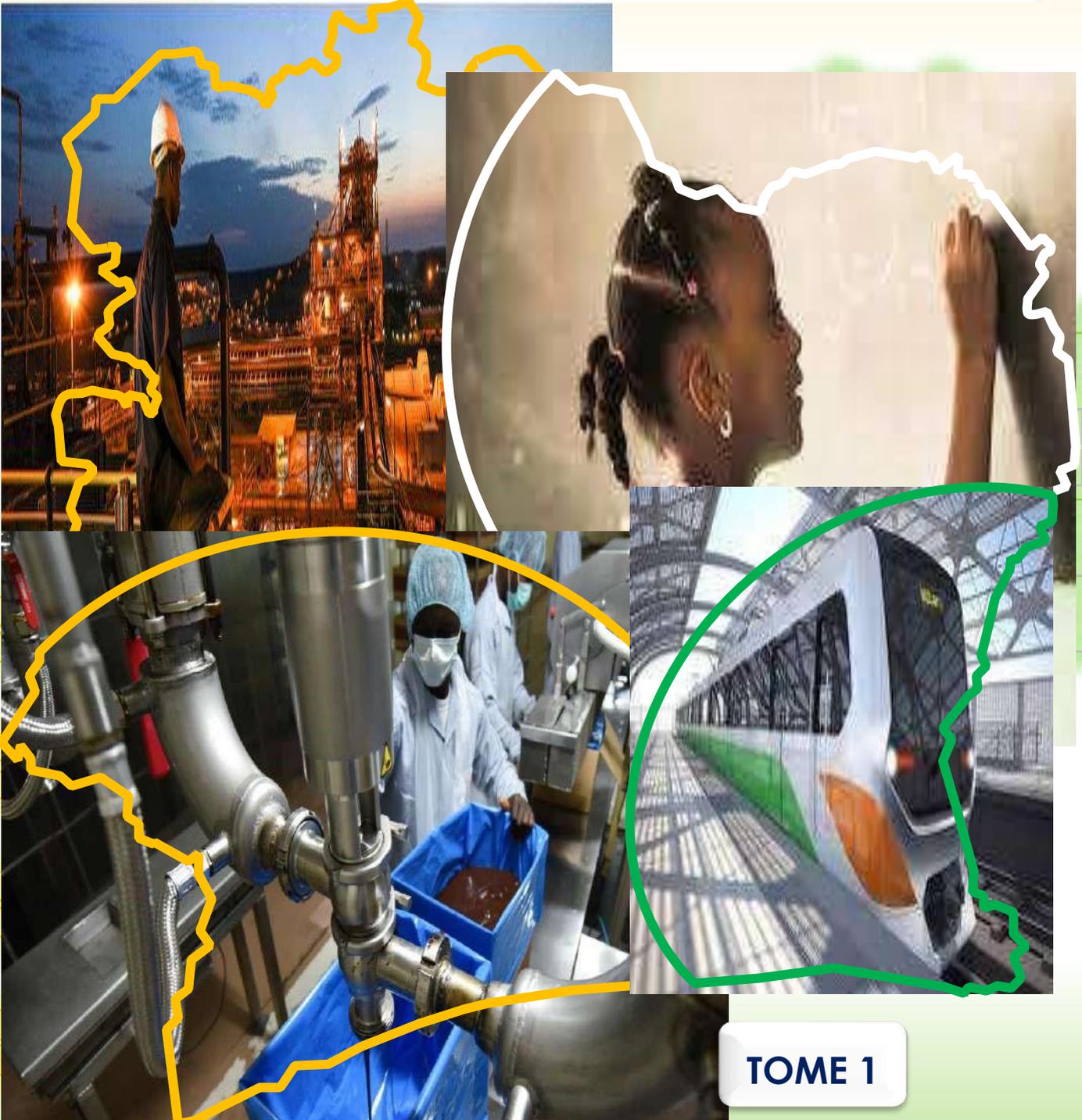


**REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**

**Ministère du Plan et du Développement**

**PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT  
PND 2021-2025**



**TOME 1**

**DIAGNOSTIC STRATEGIQUE**

#### IV.11 Tourisme

732. L'industrie du tourisme et des loisirs connaît, en ce 21<sup>ème</sup> siècle, une forte croissance à travers le monde. Bien plus, elle représente une force économique de premier ordre, caractérisée par des mutations sociales à l'échelle mondiale. La vision du Gouvernement ivoirien est de faire du Tourisme un secteur dynamique qui contribue à la création de la richesse et de l'emploi.
733. Pour ce faire, le Gouvernement s'engage à porter la contribution du secteur au PIB à hauteur de 10%, en portant le chiffre de touristes internationaux à environ 5 millions, à l'horizon 2025. Cet engagement s'appuie sur quatre (04) objectifs majeurs, à savoir : (i) l'amélioration de la gouvernance du secteur ; (ii) l'amélioration de l'offre de service de tourisme ; (iii) l'amélioration de la visibilité et l'attractivité de la destination Côte d'Ivoire sur les marchés émetteurs et ; (iv) la création d'infrastructures et la promotion des loisirs.
734. Dans cet élan, en vue d'améliorer le cadre juridique et institutionnel, le Corps des Agents Assermentés du Tourisme et des Loisirs a été créé par Arrêté n°1735 du 18 octobre 2018 portant institution des Agents Assermentés du Ministère du Tourisme et des Loisirs et celle du Conseil National du Tourisme (CNT) par décret n°2019-245 du 20 Mars 2019 portant organisation et fonctionnement du Conseil National du Tourisme.
735. L'amélioration de l'environnement du secteur a contribué à faire du tourisme un secteur dynamique depuis près d'une décennie. En effet, la contribution du secteur au PIB s'est fortement accrue passant de 2,4% en 2012 à 7,3% en 2019. Concernant les recettes issues directement des dépenses de consommation touristique, elles sont passées de 1 059,4 milliards en 2015 à 1 174 milliards de FCFA en 2019, soit un taux de croissance moyen annuel de 2,08%.
736. La part du tourisme international récepteur se chiffre à plus de 1 036 milliards de FCFA. En effet, de 1 441 000 en 2015, le nombre de touristes internationaux est passé à 2 070 159 en 2019, soit un taux de croissance moyen annuel de 7,51% sur la période. Pour le tourisme interne, le nombre de touristes est passé de 1 675 000 en 2015 à 2 011 784 en 2019, soit un taux de croissance moyen annuel de 3,73%. Malgré ce nombre élevé, les recettes générées par le tourisme interne demeurent très faibles avec seulement une contribution de 85 milliards FCFA en 2019.
737. Au total, les flux du tourisme intérieur (international et interne) sont passés de 3 116 000 en 2015 à 4 081 943 touristes en 2019, soit un taux de croissance moyen annuel de 5,55%, engendrant ainsi des dépenses de consommation touristique de l'ordre de 1 174 milliards de FCFA.
738. Par ailleurs, le volume des investissements publics et privés dans le secteur sur la période 2015 à 2019 se chiffre de 594 milliards de FCFA dont 588 milliards de FCFA pour le secteur privé représentant 99% de l'investissement global. Ce qui a eu un effet considérable sur la capacité hôtelière. Ainsi, le nombre d'hôtels est passé de 2 384 en 2015 à 3 320 en 2019, soit un taux de croissance moyen annuel de 6,85% sur la période. Cette évolution a permis d'augmenter le nombre de chambres de 34 102 en 2015 à 49 536 en 2019. La ville d'Abidjan à elle seule concentre près de la moitié de la capacité d'hébergement du pays avec 1 471 établissements hôteliers pour 21 599 chambres.

:  
:  
:  
:

739. En outre, l'accroissement de la capacité d'hébergement a occasionné une augmentation considérable des emplois. Ainsi, le nombre d'emplois directs dans le secteur est passé de 113 000 en 2016 à environ 129 000 en 2019.
740. En ce qui concerne l'écotourisme, la quinzaine de parcs et réserves de Côte d'Ivoire constitue un potentiel encore insuffisamment exploité. C'est pourquoi la nouvelle stratégie nationale de développement du secteur a développé deux circuits écotouristiques dénommés « Route des Rois » sur le fuseau Est et « Routes éléphants » sur le fuseau Ouest de la Côte d'Ivoire. La mise en œuvre de ces circuits devrait permettre d'opérationnaliser les Plans d'Aménagement et de Gestion (PAG) de ces parcs et réserves élaborés par l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR).
741. Malgré la bonne dynamique enregistrée, le PIB touristique de la Côte d'Ivoire demeure encore éloigné de la moyenne mondiale qui est de 10% et de certains pays à vocation touristique comme le Sénégal avec 11% et l'île Maurice 25,6%. Aussi, le nombre de touristes internationaux demeure faible comparativement à des pays de tradition touristique comme le Maroc (11 035 000 visiteurs), l'Afrique du sud (10 029 000 visiteurs). Toutefois, concernant le segment tourisme d'affaire, la Côte d'Ivoire occupe la 3<sup>ème</sup> place dans le ranking des destinations africaines après le Nigeria et le Maroc. L'objectif à l'horizon 2025 est d'être le co-leader sur ce segment d'activités.
742. Cette analyse comparative permet d'observer que le secteur demeure confronté à des contraintes majeures. En effet, au niveau du Secteur aérien, il s'agit du prix élevé des vols internationaux, dus à une faible concurrence et des fortes taxes d'aéroport. Concernant les infrastructures, la vétusté du réseau routier rend l'accès à certains sites touristiques impraticables. En matière de Foncier, l'on note des difficultés d'accès au foncier et des aménagements fonciers peu développés. Au niveau de la sécurité, il s'agit du manque de ressources humaines et compétences des forces de l'ordre sur la majorité des sites touristiques. S'agissant de la santé, les difficultés concernent le déficit de la qualité de l'offre sanitaire par rapport aux standards internationaux. En matière de formation, les contraintes sont en lien avec le déficit de compétences hôtelières qui se présente comme un obstacle majeur au développement de l'hôtellerie haut-de-gamme dans le pays. La promotion souffre d'une perception d'insécurité persistante à l'international. En matière de financement, l'accès difficile aux marchés des capitaux pour les investissements hôteliers constitue un frein, de même que le mode de calcul de l'impôt foncier et de la patente qui pénalise les établissements d'hébergement.
743. A cela s'ajoute la non mise en application de la Directive de l'UEMOA de 2009 sur la réduction de la TVA (10% maximum pour les établissements d'hébergements et 5% pour ceux de la restauration).
744. Les principaux déterminants stratégiques du secteur sont en lien avec la faible disponibilité d'une offre de dimension internationale et en termes de visibilité, la faible qualité et le prix des prestations. Aussi, ressort-il que le problème central qui endosse ces déterminants est la faiblesse de la contribution du secteur du Tourisme au développement économique de la Côte d'Ivoire et à la création d'emplois.
745. Concernant la disponibilité d'une offre de dimension internationale (agences de tourisme, agences de location de véhicules, hôtels, restaurants et activités touristiques), trois (03) principales causes ont été identifiées. Il s'agit de : (i) la faible disponibilité d'une offre de dimension internationale, la faible programmation de la destination Côte d'Ivoire par les tours Operators et les prescripteurs de voyages au niveau mondial ; (ii) la forte concentration géographique de l'offre touristique dans le District d'Abidjan et banlieue et ; (iii) la faiblesse de l'innovation et de la transformation numérique du tourisme.

:  
:  
:  
:

746. Au niveau de la qualité de l'offre touristique, les causes relevées concernent notamment : (i) l'insuffisance de l'utilisation des TIC pour faciliter les réservations, le paiement et la promotion online ; (ii) l'autorisation de véhicules (taxis) non labélisés et non homologués dans les transports touristiques et ; (iii) le faible niveau de professionnalisme du personnel exerçant dans le secteur.
747. S'agissant du prix des prestations de services, la cause principale relevée est la cherté des prestations sur l'ensemble de la chaîne de valeurs du secteur (en moyenne 50% plus chères) comparativement aux destinations concurrentes (Sénégal, Maroc, Nigeria et Afrique du Sud). Au niveau du Genre, le Compte Satellite du Tourisme révèle que seulement 36% des emplois du secteur sont occupés par des femmes. De plus, des efforts restent à faire au niveau des acteurs pour la promotion du genre dans le secteur. Concernant l'équité, Il existe une forte inégalité des opportunités de développement touristique entre les régions. Au niveau de la répartition spatiale également, les enquêtes de terrain révèlent que plus de 80% de l'activité touristique est pratiquée dans le district d'Abidjan et banlieue.
748. Face à ces difficultés une stratégie de développement de grappe de l'industrie touristique est nécessaire. Pour ce faire, les défis à relever consistent à faire de la Côte d'Ivoire : (i) le co-leader africain du tourisme d'affaires ; (ii) la base de divertissement domestique et de la sous-région ; (iii) le pôle d'attraction du tourisme international avide d'écotourisme et de tourisme de nature et ; (iv) le lieu de développement de l'entrepreneuriat touristique social et territorial.

:  
:  
:  
: